

AMICALE CYCLISTE CANÉTOISE
Réunion du Conseil Administration
du vendredi 3 avril 2023
Compte-rendu n° 3/2023

Membres présents : Bernard Baudot, Christian Billery, Jean-Louis Casenove, Bruno Cuvillier, Patrice Daurat, Raymond Delebecque, Édouard Escribano, Georges Evenepoel, Fernand Gonzalvez, René Guyonvarch, Michel Précloux, Jacqueline Sellem, Lucien Sellem, Daniel Silliau

Membre excusé : Francis Bousquet

1 – Débriefing pause-café

- météo OK : du soleil, chaud, vent 40km/h
- présence de Stéphane Loda, maire, Armande Barrère, adjointe et Sylvie Samtmann, conseillère municipale
- environ 250 cyclos
- fournitures Hyper Casino OK pour 250 personnes
- si complément nécessaire, voir avec Mme Laroche s'il peut être obtenu le matin même, puisque le magasin est ouvert le dimanche matin

2 – Randonnée des cyclotines dimanche 14 mai

- le CoDep n'est pas en mesure de nous donner avant le 19/4 (réunion Présidents de club) le montant de la participation financière qu'il verserait au club s'il était considéré comme co-organisateur ⇒ ACC organise seul, comme les années précédentes
- suite rencontre de Bernard avec Catherine Georges Office du Tourisme
 - o impression de 50 affiches A3 et 150 flyers A5
 - Bernard voit s'il est possible de remplacer les affiches A3 par des A4
 - o publications sur ses réseaux, site internet, gazette avril (? plutôt mai) et programme d'animations : à vérifier (BB)
- proposition Sylvie Samtmann : participation jeunes + stands sur le week-end : à revoir en 2024, mais au moins 3 mois avant
- partenaires
 - o ATOL Canet propose d'offrir une veste avec logos ATOL et ACC à tout membre du club qui achèterait une paire de lunettes ; OK si également don financier pour le club
 - o Pizz'Arts nouveau partenaire : 30,00€ par chèque
- Examen de la check-list (annexe 1)
- Facebook cyclotines : géré par Christian

3 – Repas dansant du samedi 3 juin

Dépenses prévues = Restaurant : 37€/personne ; DJ : 310€ : pourboire : 1€/personne
Soit 43,20€/personne si 60 ou 41,90€ si 80

Décisions :

- participation club de 500 à 600€
- pas de différenciation membre bienfaiteur « club » et membre bienfaiteur « hors club »
- mêmes tarifs que pour le repas dansant de janvier soit
 - o 35€ pour les licenciés et les membres bienfaiteurs
 - o 43€ pour les conjoints ou compagnons non membres bienfaiteurs et les amis

Pour rappel : Extrait du CR du CA du 26 janvier 2023

Cotisations : Bienfaiteur = 15,00€ - Licencié = 8,50€

avantages accordés : repas dansant : 8,00€ + Roussillon primeur : 5,00€ soit 13,00€

- en 2024 = 20,00€ et/ou aucun avantage ⇒ à aborder lors d'un CA en fin d'année
- en 2023, aucune réduction pour les bienfaiteurs « hors club » ⇒ accord du CA

4 – Commet alléger le groupe 2

constat : le nombre de cyclos du groupe 2 dépasse souvent 20 personnes, c'est trop

proposition : scinder le groupe 2 en 2, avec 2 capitaines de route, en principe Lucien et Patrice
nécessité de renommer les groupes

Actuellement	Proposition 1	Proposition 2	Proposition 3	Proposition 4
Groupe 1	Groupe 1	Groupe 1	Georges	
Groupe 2	Groupe 2	Groupe 2A	Lucien	
	Groupe 3	Groupe 2B	Patrice	
Groupe 3	Groupe 4	Groupe 3	Jean	
Groupe 4 (relax)	Groupe 5 (relax)	Groupe Relax	Relax	Relax

Proposition 2 retenue

5 – Calendrier 2^{ème} trimestre (tableau en annexe 2)

- signaleurs : réunion d'information le jeudi 20 avril à 18h00 salle des mariages Canet
- triathlon dimanche 18 juin : pas de signaleurs ACC
- dimanche 16 avril : voir lors de la réunion du 7 avril si on propose le circuit avec départ du Soler

6 – Point sur les séjours 2022 et 2023

→ séjours 2023

Andorre : solde sera à verser pour le 1 mai

Aix-les-Bains :

- o solde de 240,00€ à verser au plus tard le 15 mai
- o circuits préparés par Bernard

Santa Susanna :

- désistement de Gérard et Simone Hue, soit 59 inscrits
- solde de 140€/personnes + single 60€ sera à régler pour le 27 août (au lieu du 30 juin)

→ séjours 2024

Saint-Cyr-s-Mer du lundi 17 au lundi 24 juin

San Féliu de Guixols (Espagne) du mardi 24 au vendredi 27 septembre

2 propositions d'hôtel pour l'instant mais 2 hôtels n'ont pas encore répondu car peut-être fermés actuellement

- Hôtel Montjoi *** 300€/personne + animal 15€/jour + parking 11€/jour
- S'Agaro Mar Hôtel **** 230€/personne + parking 13€/jour animal non admis

Bruno demande à S'Agaro Mar Hôtel de mettre une option

Choix définitif de l'hôtel sera fait en fin d'année après échanges avec la mairie de Canet (élections à San Féliu de Guixols prévues en mai)

7 – Propositions du groupe de travail restreint Facebook (Georges)

2 sujets abordés

- Pourquoi utiliser Facebook ?

- Attirer des participants et/ou cyclistes
- Faire connaître nos organisations : pause-café, cyclotines, Manu Mayen
- Faire connaître le club toute l'année

Le CA est d'accord pour développer un Facebook club

Christian pilote la mise en œuvre avec les contributeurs de son choix

- Les photos :

- elles sont disponibles sans sécurité sur le site et récupérables sur Google
- l'article 12 du règlement intérieur de l'amicale dispose
« Les photos ou vidéos prises à l'occasion des activités de l'association sont susceptibles d'être :
 - ▶ diffusées par mail (aux membres actifs, aux membres bienfaiteurs, ...)
 - ▶ hébergées sur le site du club
 - ▶ archivées (albums photos du club)
 - ▶ utilisées à des fins de promotion (affiches, flyers, ...)

Tout licenciés ou membre bienfaiteur qui souhaite interdire l'utilisation de son image à des fins de promotion ou de diffusion a la possibilité de le faire savoir à tout moment par courrier simple ou par mail adressé au président »

Par ailleurs, lors de la prise de licence, le bulletin d'adhésion demande de répondre « oui » ou « non » à la question suivante :

« J'accepte de rétrocéder mon image au travers de photos, films ou tout autre support de communication »

Après vérification par les secrétaires, seulement 2 licenciés (Jean Marie et Maryline Baudry) ont répondu non à cette question.

Décisions :

- les photos restent disponibles dans les conditions actuelles ⇒ pas de sécurité
- les secrétaires s'assureront que toutes les cases sont bien cochées lors de la prise de licence
- le formulaire « membre bienfaiteur » sera modifié par ajout de la même question (Raymond)

8 – Maillots TACTIC et changement de logo Canet (Raymond)

- présentation par Raymond des possibilités de logo sur les vêtements Tactic
- logos « bleu » et «jaune » retenus
- Raymond fournit les projets de maquette de nos vêtements pour permettre à Bernard de les faire valider par la mairie
- Dès validation de la mairie, RDV sera pris avec Tactic pour présenter nos nouvelles maquettes : participants : Raymond, Fernand, Bernard et Bruno

9 – Débridage vélos électriques et VAE

Article à paraître dans le RTT d'avril :

1/ L'article L317-1 du Code de la route a été modifié par la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 prévoit que le fait (...) de modifier le dispositif de limitation de vitesse afin de permettre au (...) ou au cycle de dépasser sa vitesse maximale autorisée, est puni d'un an d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. (...)

Toute personne coupable de ce délit encourt également la peine complémentaire de suspension pour une durée de trois ans au plus, du permis de conduire (...).

2/ si vous débridez votre VAE :

- vous ne pouvez plus rouler avec le club
- en cas de problème, la responsabilité du Président pourra être mise en cause s'il est prouvé qu'il savait que votre vélo et débridé.

10 – Questions diverses

- 99 licenciés et 57 bienfaiteurs à ce jour
- Manu Mayen
 - o Photo de groupe devant le Canigou validée
 - o Initialisation du dossier préfecture fin mai (2 mois avant la randonnée)
- Réunion sécurité CoDep du 11 mars (Christian) = Q/R avec la gendarmerie ⇒ bof !!
- Remise cadeaux 90 ans
 - o Louis Brun à la réunion mensuelle du 7 avril
 - o Jean Cintas à la réunion mensuelle du 5 mai
- Convention d'organisation des sorties réservées aux estivants
 - o signée
 - o valable du 15 mai au 15 septembre
- Téléthon 2023 :
 - o Samedi 2 et dimanche 3 décembre
 - o ACC participera avec les 8 heures de Canet
- Ménage du local le vendredi 28 avril à 9h00
- Carte Just Bike 2023 : avantages
 - o 1 révision complète gratuite (1 vélo par carte)
 - o 10% de remise sur toutes les pièces détachées
 - o 10% de remise sur le taux horaire de l'atelier
 - o Un prix net sur l'achat de vélo neuf
 - o Une promotion mensuelle sur des pièces ou articles définis

Jean-Louis distribue les cartes aux licenciés intéressés et établit une liste n° de carte / nom du licencié; à noter que les membres bienfaiteurs ne peuvent pas prétendre à la carte Justbike

11 – Tour de table

Raymond propose que le club participe à la cagnotte lancée par le club de Saint-Cyprien dans le cadre du Tour de France d'un de ses licenciés pour mieux sensibiliser sur le cancer des testicules dont est décédé son fils à l'âge de 19 ans

⇒ accord pour une participation du club à hauteur de 50€

Date du prochain CA : Jeudi 4 mai à 18H00

Rédigé par Bruno Cuvillier